

UNIVERSITÉ DE FRIBOURG - SUISSE
FACULTÉ DES LETTRES - DÉPARTEMENT DES LANGUES ET LITTÉRATURES
Département d'Espagnol
PLAN D'ÉTUDES BACHELOR À 120 ECTS

1. Description générale

Le présent plan d'études suit le *Règlement de la Faculté des lettres du 23 juin 2005* pour l'obtention du diplôme universitaire (niveau *bachelor* européen) et les *Directives du 23 avril 2009* (Etat au 26 septembre 2013) concernant l'évaluation des prestations d'études.

Le Département d'Espagnol recouvre les diverses littératures de l'Amérique hispanophone (y compris les États-Unis) et de la Péninsule ibérique. Il accorde une attention particulière aux rapports entre littérature et sciences humaines ainsi qu'à l'apport des études interdisciplinaires. La philologie hispanique aborde l'étude de la langue, de la littérature et de la culture de l'Espagne médiévale ainsi que la tradition manuscrite des œuvres et de leur place dans l'histoire de la culture occidentale. La formation proposée correspond, donc, aux bases locales de la culture hispanique et aussi au contexte international (voire même transcontinental) qui constituent son histoire et sa réalité actuelle.

Concernant la durée des études, le programme de *bachelor* en espagnol (plan d'études à 120 crédits + plan d'études à 60 crédits) peut être étudié en 6 semestres.

Le *Plan d'études bachelor à 120 crédits* a pour objectif d'offrir une formation conjointe et progressive en histoire littéraire, linguistique et culturelle du monde hispanique, non seulement dans son évolution globale mais aussi dans les particularités des différentes régions qui le composent et dans leurs relations réciproques. Il s'agit d'une formation générale mais solide qui facilitera une spécialisation postérieure de niveau MA à partir de connaissances offertes dans des cours généraux ou monographiques (sur de grandes périodes et régions ou sur des sujets plus spécifiques) et des compétences acquises lors des proséminaires : techniques d'analyse de discours, description codicologique, expression orale, communication écrite (objet d'une attention spéciale), distance critique et gestion de la recherche individuelle et en groupe.

Ce plan d'études permet une progression structurée et ouverte : elle part d'un module de base (M1) à suivre dès le début des études, continue avec des modules d'orientation (M2 et M3) prévus pour la première et la deuxième année, puis se termine par la validation des modules d'approfondissement (M4-M6) suivis lors des deux dernières années de *bachelor*. Elle reste cependant ouverte puisque des modifications d'ordre dans la fréquentation et la réussite des différents modules sont admises, même si la progression citée est recommandée. Par ailleurs, le plan permet d'acquérir un certain nombre de crédits (CTC) dans d'autres domaines de la Faculté et ceci dans l'ordre et le rythme souhaités par l'étudiant-e.

Les perspectives professionnelles sont très nombreuses à partir de la formation proposée : enseignement universitaire, dans les écoles du niveau secondaire, dans les écoles privées et dans les entreprises ; métiers d'écriture tels que journalisme, publicité, traduction littéraire et technique, industrie du livre (édition, administration et commerce), bibliothéconomie ; mais également : diplomatie, banque, hôtellerie et tourisme, relations publiques, interprétation, management culturel, muséographie, organisations internationales, administration publique et privée, entreprises des nouvelles technologies, etc.

Le début des études peut se faire autant au semestre d'automne (septembre-décembre) qu'au semestre de printemps (février-mai). La langue d'enseignement est l'espagnol.

2. Structure du plan d'études

Le plan d'études est structuré en sept modules distribués en quatre sections : fondements (M1), orientation (M2 et M3), approfondissement (M4, M5 et M6) et compléments (M7). Ce dernier (M7) peut être acquis, à choix, pendant les trois années de *bachelor*. Tous les modules ont 18 crédits sauf le septième, qui en compte 12. Les cours et les proséminaires d'un même module peuvent être suivis pendant des semestres différents.

Les crédits ECTS correspondant à la charge de travail prévue pour un module sont validés lorsque l'étudiant-e a accompli, dans le module concerné, l'ensemble des exigences requises. La valeur des crédits est indivisible : aucune attribution partielle de crédits n'est possible à l'intérieur d'un module.

La composition des modules obéit à des critères de cohérence thématique (littérature latino-américaine, littérature espagnole, philologie et histoire de la langue, études théâtrales) ou de fondements à maîtriser dès que possible (premier module – M1). Suivant des dosages variables, chaque module comporte des cours et des proséminaires afin que l'étudiant-e, d'une part, puisse acquérir, les connaissances relatives à la période historique ou à la problématique générale objet du

module et, d'autre part, qu'il/elle soit en mesure de se confronter avec rigueur et pertinence aux textes s'y rapportant. Sauf exception particulière, la durée des cours et des proséminaires est d'un semestre.

Ce plan d'études permet plusieurs possibilités d'élargir la formation offerte par les cinq premiers modules : d'un côté, par des cours et des proséminaires appartenant à notre propre Département (module M6 : *Options spécifiques*) ; d'un autre, par des enseignements externes (module M7 : *Compétences transversales*) qui donneront à la formation reçue une dimension interdisciplinaire.

Par ailleurs, un-e étudiant-e inscrit-e à ce plan d'études pourra acquérir un maximum de 36 crédits dans une autre université et notamment lors d'un séjour linguistique dans un pays hispanophone. Concernant les enseignements à suivre, l'accord préalable du Département d'Espagnol sera nécessaire. Celui-ci transposera dans son système de validation les notes et les crédits obtenus par l'étudiant-e (il est possible que des travaux complémentaires d'ajustement soient exigés).

DÉPARTEMENT D'ESPAGNOL PLAN
D'ÉTUDES BACHELOR À 120 ECTS

Tableau récapitulatif

Nom du module	Unité d'enseignement	ECTS Unité	ECTS Module
---------------	----------------------	------------	-------------

- Fondements (première années)

M1: <i>Competencias básicas</i>	C: Síntesis de historia y literatura española	6	18 ECTS
	PS: Introducción a la crítica literaria	6	
	PS: Traducción y gramática	6	

- Modules d'orientation (première et deuxième années)

M2: <i>Literatura latinoamericana: prosa y poesía</i>	C: Literatura y Civilización de América Latina	6	18 ECTS
	C: Literatura latinoamericana	6	
	PS: Proseminario de textos latinoamericanos	6	

M3: <i>Literatura española: prosa y poesía</i>	C: Literatura de la Edad Media	6	18 ECTS
	C: Literatura moderna y contemporánea	6	
	PS: Literatura medieval	6	

- Modules d'approfondissement (deuxième et troisième années)

M4: <i>Filología hispánica clásica y moderna</i>	C: Historia de la lengua: orígenes - siglo XV	6	18 ECTS
	C: Historia de la lengua: siglos XVI-XXI	6	
	PS: Historia de la lengua/lingüística contemp.	6	

M5: <i>Teatro hispano</i>	C: Historia del teatro: orígenes – Siglo XXI	6	18 ECTS
	PS: Teatro clásico español	6	
	PS: Teatro de los siglos XVIII-XXI	6	

M6: <i>Opciones específicas</i>	- Cursos y proseminarios del Departamento de Español	cada uno 6	18 ECTS
	- Estancia lingüística en país hispanohablante	6	
	- Memoria de Bachelor	12	

- Compléments (première, deuxième ou troisième années)

M7: <i>Competencias transversales (CTC)</i>	- Cursos de filología, lingüística o literatura del Departamento de lenguas y literaturas - Otros cursos de la Facultad de letras - Cursos de otras facultades de la Universidad	variables según las disciplinas	12 ECTS
--	--	---------------------------------	----------------

3. Descriptif des modules

M1 : Competencias básicas (18 crédits)

Deux formes d'enseignement composent ce module : un cours et deux proséminaires. Le cours offre une connaissance de base du développement de la littérature espagnole insérée dans l'histoire générale de l'Espagne. Le premier proséminaire permet d'acquérir les outils de critique littéraire indispensables pour les analyses de discours qui auront lieu tout au long des études. Le deuxième améliore l'expression orale et écrite (correction grammaticale, lexique, style, propriété de langage) dont l'étudiant-e devra montrer la maîtrise lors des travaux de séminaire, des examens et du mémoire, qui suivront. Les rapports entre littérature et culture sont mis en relief déjà à ce niveau.

L'évaluation du cours se fera au moyen d'un examen écrit à la fin du semestre ; celle des proséminaires, par le biais d'un dossier d'exercices (contrôle des prestations réalisées en cours d'enseignement et, le cas échéant, une preuve écrite finale). Les évaluations se font par unité d'enseignement et sont indépendantes : aucune compensation ne sera possible. Chaque enseignement réussi donnera droit à 6 crédits.

M2 : Literatura latinoamericana: prosa y poesía (18 crédits)

Ce module est composé de deux cours et d'un proséminaire. Les cours ont des objectifs complémentaires: dans le premier, l'étudiant-e acquiert une formation générale sur les contenus, périodes, problématiques, genres littéraires et auteurs de l'Amérique latine. Dans le deuxième, à caractère monographique, il/elle approfondit l'information sur un sujet central de cette même littérature (un mouvement, une école, une génération littéraire, un grand auteur). Le proséminaire permet la connaissance directe et critique d'un texte ou d'un ensemble de textes qui seront analysés et confrontés afin de dégager leurs traits les plus pertinents du point de vue esthétique, culturel et historique.

Les évaluations des cours se feront, pour chacun d'entre eux, au moyen d'un examen écrit à la fin du semestre ; celle du proséminaire, par le biais d'une présentation orale et d'un travail écrit à la suite du semestre ou au moyen d'un dossier d'exercices, selon le sujet traité. Les évaluations se font par unité d'enseignement et sont indépendantes : aucune compensation ne sera possible. Chaque enseignement réussi donnera droit à 6 crédits.

M3 : Literatura española: prosa y poesía (18 crédits)

Deux cours et un proséminaire composent le module. L'ensemble des deux cours permet de bien connaître les mouvements, écoles, générations et problématiques principales de la littérature espagnole ainsi que l'œuvre d'un grand auteur qui aurait marqué son histoire : Alphonse le Sage, Cervantès, Lope de Vega, Galdós, Unamuno, Garcia Lorca, etc. La période médiévale posant de problèmes spécifiques (codicologiques, linguistiques, de transmission textuelle, etc.), le proséminaire est destiné à l'acquisition des compétences techniques nécessaires pour les affronter avec une certaine base théorique et par le contact direct avec les textes.

Les évaluations des cours se feront, pour chacun d'eux, au moyen d'un examen écrit à la fin du semestre ; celle du proséminaire, par le biais d'une présentation orale et d'un travail écrit à la suite du semestre ou au moyen d'un dossier d'exercices, selon le sujet traité. Les évaluations se font par unité d'enseignement et sont indépendantes : aucune compensation ne sera possible. Chaque enseignement réussi donnera droit à 6 crédits.

M4 : Filología española clásica y moderna (18 crédits)

Le module se compose de deux cours et d'un proséminaire. Les deux cours permettent d'acquérir une vision d'ensemble de l'évolution de la langue espagnole depuis le Moyen Âge jusqu'à nos jours, ainsi que de l'immense étendue de ses variétés régionales et continentales. Le proséminaire est un outil indispensable pour établir le contact d'une manière concrète avec cette multiplicité de discours et de maîtriser quelques-unes de ses modalités, que ce soit sur un plan diachronique ou synchronique.

Les évaluations des cours se feront, pour chacun d'entre eux, au moyen d'un examen écrit à la fin du semestre ; celle du proséminaire, par le biais d'une présentation orale et d'un travail écrit à la suite du semestre ou au moyen d'un dossier d'exercices, selon le sujet traité. Les évaluations se font par unité d'enseignement et sont indépendantes : aucune compensation ne sera possible. Chaque enseignement réussi donnera droit à 6 crédits

M5 : Teatro hispano (18 crédits)

Ce module, à visée théorique et pratique, est composé d'un cours et de deux proséminaires. Le but du cours est d'acquérir une solide culture générale sur les principaux aspects, auteurs et périodes de l'histoire théâtrale en langue espagnole. Le proséminaire sur le théâtre classique espagnol permet de maîtriser les caractéristiques spécifiques de la scène du Siècle d'Or (langue, techniques, formules métriques, mise en scène, modalités dramatiques, etc.), tandis que celui des derniers siècles sera

particulièrement attentif à la multiplicité des variantes qui parcourent le monde hispanique contemporain. Cette formation est unique parmi les universités qui nous entourent et constitue, donc, une spécialité des études hispaniques de l'Université de Fribourg. Elle continue au niveau *master*.

L'évaluation du cours se fera au moyen d'un examen écrit à la fin du semestre ; celle des proséminaires, par le biais d'une présentation orale et d'un travail écrit à la suite du semestre ou par dossier d'exercices, selon le sujet traité. Toutes les évaluations se font par unité d'enseignement et sont indépendantes : aucune compensation ne sera possible. Chaque enseignement réussi donnera droit à 6 crédits.

M6 : Opciones específicas (18 crédits)

La composition du module est à choix multiple : des cours et/ou proséminaires dont le sujet n'a pas encore été suivi par l'intéressé-e, cours + proséminaire + séjour linguistique, séjour linguistique + mémoire de *bachelor*, etc., jusqu'à l'obtention totale des 18 crédits requis. Suivant ses intérêts et ses besoins de formation, l'étudiant-e approfondira ses connaissances sur un sujet donné ou profitera de les élargir en suivant un enseignement sur un sujet encore non étudié ; en plus, il/elle pourra améliorer ses compétences linguistiques et culturelles avec un séjour en pays de langue espagnole ou bien en rédigeant un mémoire de fin de *bachelor*.

Le séjour linguistique, vivement conseillé surtout aux étudiant-e-s non hispanophones, sera d'une durée minimale de quatre mois sous la base d'un *Projet de séjour* visé par le responsable du Département d'Espagnol et sera complété au retour par un *Rapport de séjour* dûment justifié: la validation de l'ensemble des prestations donnera droit à 6 crédits. Un séjour linguistique effectué avant le début des études universitaires dans cette voie d'études ne sera pas pris en considération.

Le mémoire de *bachelor* sera dirigé par un-e professeur-e ou par un-e autre enseignant-e du Département d'Espagnol avec l'autorisation préalable du responsable du Département. Le délai pour la reddition du mémoire sera fixé par l'enseignant une fois le projet de recherche approuvé.

Toutes les évaluations se feront par unité d'enseignement et seront indépendantes, sans possibilité de compensation.

M7 : Competencias transversales (12 crédits)

L'étudiant-e compose le module avec des enseignements hors Département jusqu'à l'obtention d'un total de 12 ECTS. A vocation interdisciplinaire, ce module permet d'acquérir des compléments de formation dans des disciplines voisines du Département d'Espagnol (celles du département des langues et littératures en premier lieu), dans des cours en relation avec l'hispanisme offerts par d'autres

départements et instituts de la Faculté des lettres ou par d'autres facultés de l'Université de Fribourg, toujours avec l'accord préalable du responsable du Département d'Espagnol.

L'étudiant-e a la possibilité de suivre les enseignements sélectionnés pendant l'une ou l'autre de ses années d'études de *bachelor*. Ils pourront être validés pour autant qu'ils ne fassent pas partie du programme obligatoire dans la branche principale ou secondaire choisie par l'étudiant-e.

4. Évaluation des prestations

L'examen de fin de première année, obligatoire dans ce plan d'études, est considéré comme acquis lorsque le module M1 (compétences de base) a été validé. Sauf raisons contraignantes, les évaluations qui y sont liées doivent avoir été réussies au plus tard au début du cinquième semestre d'études. Le non-respect de ce délai implique l'impossibilité de poursuivre les études dans le même Département (art. 11, alinéa 1 du *Règlement de la Faculté*). Les demandes de prolongation pour lesdites raisons sont à adresser au Décanat de la Faculté avant le début du cinquième semestre.

Chaque cours est validé, de manière indépendante et sans possibilité de compensation, par un examen écrit proposé à la fin du semestre et réussi avec un minimum de 4 et un maximum de 6. Selon l'unité d'enseignements et le sujet traité, les proséminaires admettent deux possibilités de validation : présentation orale + travail écrit à la suite du semestre ou dossier d'exercices (contrôle des prestations réalisées en cours d'enseignement). Dans les deux cas, une participation active est requise.

Une présence régulière aux cours et aux proséminaires est obligatoire : trois absences injustifiées entraînent la non validation d'un enseignement. Le/La responsable de l'enseignement (le cas échéant, le responsable du Département) décide du caractère justifié des absences.

La validation d'un module présuppose la réussite de l'étudiant-e dans chacune des unités d'enseignement qui en font partie. La moyenne du module sera calculée sur la base des validations qui ont reçu une qualification numérique (entre 4 et 6).

On ne pourra pas accorder la validation d'un enseignement d'un module en remplacement de celui d'un autre module. Également, un cours ne pourra pas être validé à la place d'un proséminaire ou vice-versa.

L'inscription via le système informatique en vigueur est obligatoire pour suivre un cours ou un proséminaire dans notre Faculté, de même que pour se présenter à un examen, toujours en respectant les délais annoncés par le Décanat. Concernant les proséminaires, il est en plus recommandé de s'annoncer auprès de l'enseignant-e avant le début du semestre, afin de réserver une place et d'éviter ainsi le risque de devoir différer sa participation audit proséminaire.

Un examen ayant donné lieu à un échec peut être répété encore deux fois, l'étudiant-e devant se réinscrire à chacune des tentatives. L'examen doit être réussi au plus tard à la quatrième session qui suit la date d'inscription au cours, sous peine d'échec définitif. Par ailleurs, l'absence à un examen pour lequel l'étudiant-e s'est inscrit-e équivaut à un échec, sauf cas de force majeure. Dans ce cas, il/elle doit en informer par écrit le secrétariat du Département au plus tard une semaine après la date de l'examen. Le Département décide du caractère justifié de l'absence (arts. 3 et 4 des *Directives concernant l'évaluation des prestations d'études*).

Les enseignements du module M1 (à l'exception de *Traducción y gramática*) et le cours *Literatura y Civilización de América Latina* (M2) sont annuels et obligatoires. L'étudiant-e qui, dans les délais prévus, ne réussit pas leurs évaluations ne sera pas autorisé-e à poursuivre ses études dans n'importe quel plan d'études du Département.

Sauf exception particulière précisée par l'enseignant-e, le délai maximal pour la reddition des travaux écrits est de trois mois à partir de la fin du semestre dans lequel le proséminaire a été suivi. Par ailleurs, le proséminaire devra être réussi, au plus tard, le 1^{er} septembre s'il a été suivi pendant le semestre d'automne précédent, et le 1^{er} février s'il a été suivi pendant le semestre de printemps précédent. Les délais concernant le mémoire de *bachelor* seront précisés par le directeur du mémoire.

5. Dispositions transitoires

Ce plan d'études entre en vigueur dès la rentrée académique d'automne 2016 : les étudiant-e-s qui débutent leurs études à l'Université de Fribourg lors dudit semestre y sont soumis sans exception. Ceux qui ont commencé leur cursus universitaire entre le semestre d'automne 2015 et le semestre de printemps 2016 ont la possibilité de continuer dans l'ancien plan ou d'adopter le nouveau avant le début du semestre de printemps 2017.

En principe, les étudiant-e-s inscrit-e-s à l'université de Fribourg avant le semestre d'automne 2015 n'ont pas la possibilité de changer de plan d'études. Cependant, des exceptions dûment motivées pourront être prises en considération.

Approuvé par le Domaine d'études Espagnol le 6.10.2015

Approuvé par le Conseil du Département des langues et littératures les 22.10.2015